



Saison 2018



COUPE AUVERGNE RHONE ALPES 2018 **BMX**



**DIMANCHE
30 SEPTEMBRE
LAVILLEDIEU**





LE REGLEMENT

Le règlement national 2018 sera le règlement de référence.

TOUT PILOTE LICENCIÉ FFC PEUT PARTICIPER.

Tous les vélos devront avoir une plaque latérale conforme au règlement en vigueur. La lettre accompagnant le numéro est fortement conseillée. Il n'y aura pas de points sur les manches qualificatives.

L'ÉMARGEMENT

Il n'y aura pas d'émargement, ni de contrôle de licence. L'émargement sera remplacé par une diffusion sur le site Internet de la liste des pilotes et par un affichage/catégorie des pilotes. A chacun de s'assurer, dans les temps, qu'il est bien inscrit (et ce dans la bonne catégorie) et qu'il n'y a pas d'erreur sur le numéro du pilote.

LES ESSAIS

Les essais avec grille s'effectueront par blocs :

BLOC 1

- Cruisers Garçons + Filles

BLOC 2

- Prélicencié, poussin, pupille Garçons + Filles

BLOC 3

- Benjamin Garçons + Filles

BLOC 4

- Minime, Cadet Garçons + Filles Jaune

BLOC 5

- Femme 17 et + - Homme 17/24 – Homme 25 et +

LES HORAIRES

Le SAMEDI :

15 h 00 – 19 h 00 : Essais libre tout blocs confondu. La grille sera disponible.

Le DIMANCHE :

8 h 00 – 9 h 15 Essais avec grille blocs 1 et 2

9 h 25 — Manches blocs 1 et 2

1/8, 1/4, 1/2 et finales

¼ d'heure après la fin des finales : remise des récompenses

12 h 15 – 13 h 30 Essais avec grille blocs 3, 4 et 5

13 h 45 – Manches blocs 3, 4 et 5

1/8, 1/4, 1/2 et finales

¼ d'heure après la fin des finales remise des récompenses Les horaires sont données à titre indicatif et peuvent changer suivant le nombre d'engagés.



LES ENGAGEMENTS

L'engagement est fixé à :

Pour une épreuve 20 pouces ou cruiser :

- 06,00 € par pilote jusqu'à la catégorie benjamin incluse
- 10,00 € par pilote pour les catégories minime et plus
- 10,00 € pour les catégories Elite

Pour une épreuve 20 pouces et cruiser :

- 12,00 € par pilote

LES INSCRIPTIONS

Les inscriptions se feront obligatoirement par les clubs, via le logiciel CICLE accessible sur le site Internet de la FFC « Engagements clubs ».

Le règlement se fera sur place auprès du club organisateur.

Trois courses seront mises en ligne :

- 1/ Coupe Auvergne-Rhône-Alpes 20 pouces
- 2/ Coupe Auvergne-Rhône-Alpes 24 pouces
- 3/ Coupe Auvergne-Rhône-Alpes 20 + 24 pouces

Les inscriptions seront ouvertes 15 jours avant, jusqu'au mercredi 20 h précédant la course. Passé ce délai, aucune inscription ne sera possible. Le responsable du club veillera à bien valider ses inscriptions avant la date limite. Toute absence de pilote devra obligatoirement être signalée au responsable du secrétariat. Chaque club devra fournir un arbitre par jour de course, uniquement si pilotes engagés

LES CATEGORIES

Cf. tableau en annexe 1

Si les pilotes d'une catégorie ne sont pas assez nombreux (moins de 4 pilotes), ils seront regroupés avec la catégorie supérieure tout en gardant un classement séparé.

Pour les filles benjamin et moins, si elles ne sont pas assez nombreuses (moins de 4 pilotes dans la catégorie), elles seront regroupées avec les garçons de la même catégorie, tout en gardant un classement séparé.

Pour la catégorie Elite, s'il y a moins de 4 pilotes, les pilotes courront avec la catégorie 19/24. Si plus de 4 pilotes dans la catégorie, ils courront séparés.

La catégorie Elite Dame sera regroupée avec la catégorie Femme 17 ans et plus.

Si plus de 4 pilotes dans la catégorie, elles courront séparées.

Si moins de 4 pilotes dans la catégorie Femme 17 ans et plus Cruiser, elles courront avec les Cruisers Homme 40 ans et plus, tout en gardant un classement séparé.

Aucun sur - classement ne sera accepté.

CLASSEMENTS ET RECOMPENSES



Les classements seront consultables sur le site Internet du comité :

<http://auvergnerhonealpescyclisme.com/>

Chaque club peut récompenser sa course comme il le souhaite.

Au minimum, les trois premiers de chaque catégorie seront récompensés lors de la cérémonie protocolaire, les autres finalistes (du 4ème au 8ème) recevront une médaille à l'arrivée.

La réglementation concernant la cérémonie protocolaire sera appliquée en tout point (Cf. § 6-Sanctions et appels – 6.9.005)

CLASSEMENT GENERAL

Tous les pilotes seront classés à partir des résultats des deux courses. A l'issue de ce classement général, les trois premiers de chaque catégorie recevront une récompense offerte par le Comité Auvergne-Rhône-Alpes de Cyclisme.

En cas d'égalité de points, les pilotes seront départagés à partir du résultat obtenu lors de la dernière manche de la coupe.

REGLEMENT TECHNIQUE

Les pilotes ayant des licences en cours ne pourront s'engager. Les licences devront avoir été enregistrées suffisamment tôt pour apparaître dans le logiciel CICLE.

Le pilote doit rester en possession de sa licence. Il devra vérifier lui-même sa catégorie, son n° de pilote, etc ...

Les titulaires d'une carte à la journée, d'une licence accueil, d'une licence Pass'loisir ne sont pas autorisés à participer à la Coupe Auvergne-Rhône-Alpes AUCUN PILOTE NE PRENDRA LE DEPART S'IL NE PEUT JUSTIFIER DE SA LICENCE.

Les responsables de club ou entraîneurs devront informer les pilotes de la réglementation FFC pour les tenues vestimentaires ainsi que pour les vélos.

Les numéros sur le dos des maillots ne sont plus tolérés sur les courses Auvergne-Rhône-Alpes.

Aucun changement ne sera effectué après l'affichage des races.



Annexe 1

CATEGORIES 2018

Coupe BMX Auvergne-Rhône-Alpes

Année de naissance	MASCULIN	FEMININ	CRUISER		
<i>2012 et plus 6 ans et moins</i>	<i>Pré-licencié Garçon</i>	<i>Pré-licencié Fille</i>			
<i>2011 – 2010 7 / 8 ans</i>	<i>POUSSIN</i>	<i>POUSSIN FILLE</i>			
<i>2009 – 2008 9 / 10 ans</i>	<i>PUPILLE</i>	<i>PUPILLE FILLE</i>			
<i>2007 – 2006 11 / 12 ans</i>	<i>BENJAMIN</i>	<i>BENJAMIN FILLE</i>			
<i>2005 / 2004 13 / 14 ans</i>	<i>MINIME</i>	<i>MINIME FILLE</i>	<i>MINIME CADET FILLE – GARCON</i>		
<i>2003 / 2002 15 / 16 ans</i>	<i>CADET</i>	<i>CADET FILLE</i>			
<i>2001 / 2000 17 / 18 ans</i>	<i>JUNIOR</i>	<i>FEMME 17 ans et plus</i>	<i>JUNIOR et HOMME 19 / 29 ans</i>	<i>FEMME 17 ans et plus</i>	
<i>1999 / 1994 19 / 24 ans</i>	<i>HOMME 19 ans et plus</i>				
<i>1993 / 1989 25 / 29 ans</i>					
<i>1988 / 1979 30 / 39 ans</i>					<i>HOMME 30 / 39 ans</i>
<i>1978 et moins 40 et plus</i>					<i>HOMME 40 et plus</i>
<i>2001 et moins 17 ans et plus</i>	<i>ELITE HOMME</i>	<i>ELITE DAME</i>			



Annexe 2

ACCES ET STATIONNEMENT

Coordonnées de la piste :

BMX Riders 07

Chemin de chance ZI les Persèdes

07170 Lavilledieu

Coordonnées postale :

BMX Riders 07

220 chemin des clots

07170 Lavilledieu

- **En venant du nord :**

Sortie Montélimar Nord puis RN7 direction Montélimar. Prendre ensuite direction Le Teil/Aubenas sur la RN102. Traverser le village de Lavilledieu en direction d'Aubenas. 2km après la sortie du village en bordure de RN102 la piste de BMX sur votre gauche à côté de la piste de Karting.

- **En venant du Sud :**

Sortie Montélimar Sud puis prendre direction Vivier/ Aubenas. Traverser le village de Lavilledieu en direction d'Aubenas. 2km après la sortie du village en bordure de RN102 la piste de BMX sur votre gauche à côté de la piste de Karting.

- **En venant de l'ouest (Auvergne):**

En arrivant du massif central sur la RN 102 , prendre direction Montélimar à la sortie d'Aubenas. Faire 8km et sur la ZI industrielle de Lavilledieu prendre la première à gauche après le Rond-point en direction du Karting.



Annexe 3

LES SECOURS

L'Ordre de Malte sera présent de 08h00 à 18h00 le dimanche.

STAND

Des exposants seront présents pendant les deux jours de compétitions

Annexe 4

RESTAURATION ET BUVETTE

Une buvette et restauration seront tenues le samedi et le dimanche par les Bénévoles du club.

Le SAMEDI soir le club organise un méchoui de Sanglier sur réservation.

Le prix du repas est de 10€, pour les réservations envoyer un message à contact@bmxriders07.com avec :

Sujet : Réservation Repas Méchoui

NOM PRENOM

NOMBRE DE REPAS SOUHAITES



HEBERGEMENT ET AIRE DE CAMPING

Camping car :

Un emplacement gratuit pour les camping-cars sera prévu à proximité de la piste.

Un emplacement payant avec électricité est proposé sur le terrain du Karting au prix de 15€ sur réservation à l'adresse contact@bmxriders07.com.

Les sanitaires seront accessibles autour de la piste (pas de douches)

Nous vous demandons de respecter la propreté.

Hotel les Persèdes :

L'hôtel les Persèdes situé juste en face de la piste vous propose des chambres tout confort à un prix très raisonnable. Appeler en indiquant que vous participer à la course de BMX. Réservation au (0)4 75 94 88 08

<https://www.lespersedes.com/>

Autres hébergement :

- Camping les rives d'auzon à Lavilledieu

04 75 94 70 64 <http://www.camping-ardeche-07.fr/>

- Camping du pommier à Villeneuve de berg

<http://fr.campinglepommier.com/>

- Hotel B and B saint didier sous aubenas

<http://www.hotel-bb.com/fr/hotels/aubenas.htm>

- Hotel Ibis Aubenas

<https://www.accorhotels.com/fr/hotel-1637-ibis-aubenas/index.shtml>